



## Droit du travail victime d'une machination

-----  
Par Visiteur

Je suis vendeuse dans la promotion immobilière C'est à dire que je vends des programmes immobiliers sur bureau de vente pour le compte d'une PME. J'ai 53 ans et 25 de métier dans ce domaine. Depuis le plan social une ambiance malsaine règne au travail et il n'y a pas assez de programmes à commercialiser pour tous les vendeurs. En sachant que notre salaire se fait pour les 3/4 à la commission donc si nous n'avons rien à vendre nous touchons le SMIC. Les programmes sont attribués uniquement au bon vouloir de notre directrice commerciale et de notre chef des ventes. DE nombreux vendeurs ont eu des problèmes avec cette chef des ventes de 34 ans et particulièrement les vendeurs de mon âge. Apparemment c'est mon tour. Après m'être défendue sur des points relatifs au travail et l'avoir mis en cause, voilà que je viens d'être convoquée par ma directrice commerciale qui me dit avoir tenu des propos injurieux envers ma chef des ventes pendant son absence et qu'elle a au moins 2 vendeurs pour en témoigner. Je ne sais pas ce que ce sont les propos injurieux, elle a refusé de me recevoir lors de notre réunion commerciale du lundi matin. j'ai tout simplement l'impression d'être victime d'une grosse machination. Que dois-je faire ? Je n'ai pas été convoquée encore par la DRH. Quelle attitude dois-je tenir , dois-je porter plainte pour accusation diffamatoire avec des témoignages de subordonnés ? Merci de votre réponse

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Que dois-je faire ? Je n'ai pas été convoquée encore par la DRH. Quelle attitude dois-je tenir , dois-je porter plainte pour accusation diffamatoire avec des témoignages de subordonnés ?

Dans un premier temps le mieux serait de ne rien faire. Il est tout à fait possible que votre DRH n'ait pas pris en considération les propos de votre chef de vente.

Si vous êtes convoquée, il convient de nier et nous serons toujours à temps d'opter pour une ligne de défense.

Accuser la chef des ventes de diffamation ne ferait qu'envenimer les choses pour l'instant.

Cordialement